

Le Geneviévois

1721 – 2021



...un village, une rivière, un parc!

Volume 16 no 4

300 ans

Avril 2021

Bon printemps!



Production : Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution : 20 mai

DATE DE TOMBÉE : 17 MAI



Christian Gendron
Maire

Message de la direction générale



François Hénault
Directeur général

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

À surveiller dans le numéro de mai, il y aura un cahier complet soulignant le 300^e anniversaire de l'entité de Ste-Geneviève-de-Batiscan c'est-à-dire la séparation avec Batiscan en 1721. (cahier à conserver)

Nous travaillons actuellement sur plusieurs projets dont : - réaménagement de la place d'accueil à la halte Desjardins afin d'y installer une agora pour y recevoir des musiciens et artistes occasionnellement et aussi agrandir le stationnement. - la mise en place d'une piste de BMX dans le but de fournir un endroit à nos ados pour se réunir et s'amuser - aménager d'autres structures de jeux au parc des loisirs et au nouveau parc de la rue du Ruisseau.

Parlant de la rue du Ruisseau, la vente des terrains va très bien. Un immeuble de quatre maisons en rangée est déjà en construction pour location et d'autres terrains pour le même type d'habitation sont réservés en ce sens. Deux terrains pour habitations résidentielles sont vendus et trois prospects sont en réflexion. Il reste onze terrains à vendre au prix coûtant des infrastructures. Faites vite...**QUARTIER PAISIBLE ET RECHERCHER**

Il y aura des activités pour la St-Jean en respectant les mesures sanitaires en place à ce moment. Les vaccins vont faire leur travail et on espère retrouver une vie plus normale.

Beau printemps à tous(tes)!

BUREAU MUNICIPAL

Horaires

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous seulement

Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles

Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418-362-2078

Web : www.stegenevieve.ca

Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire :	418-362-3143
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223
Annie Van Den Broek :	418-362-2292
Yanick Godon :	418-362-2963
Réjean Marchand :	418-362-3248
Mikaël Carpentier :	819-701-9390
Gilles Mathon :	418-362-2259

Maire suppléant

Annie Van Den Broek :	Avril
Yanick Godon :	Mai – juin

Services municipaux

Bureau municipal :	418-362-2078
Bibliothèque :	819-840-0476
Chef pompier :	418-362-2863
	819-691-5560
Adjoint chef pompier :	418-362-1321
Urbanisme :	418-362-2078
	Poste 2257

À LOUER

MAISON DE VILLE CONTEMPORAINE

- AIR CLIMATISÉ
- GARAGE EN FACADE 12'X22'
- GRANDE TERRASSE INTIME 10'X21'
- DOSSERET EN CÉRAMIQUE CUISINE ET SALLE DE BAIN
- DOUCHE CÉRAMIQUE VITRÉE

Information
819-386-2356



ENTREPÔTS Sainte-Geneviève

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

- Sécuritaire
- Près des services
- Spacieux
- Intérieur/extérieur

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com



- Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de mars au montant de 193 609.26\$.
- Adoption du règlement no 440 décrétant un emprunt et une dépense de 4 700 278\$ pour les travaux de remplacement de conduite d'eau potable sur une partie des rangs Nord, Sud, Rivière-à-Veillet, des Forges, rues du Bocage, Renaud, Trudel et la conduite d'amenée située entre le rang des Forges et l'usine de filtration ainsi que des travaux de réfection de chaussée sur ces mêmes rues et rangs.
- Adoption du projet de règlement no 443 modifiant les numéros civiques.
- Adoption du deuxième projet de règlement no 442 modifiant le règlement de zonage.
- Demande d'aide au programme PPA-CE du MTQ pour 3 ponceaux sur le rang des Forges.
- Demande d'aide au programme PAVL du MTQ pour les travaux sur le rang Pointe-Trudel.
- Attribution du contrat à Marquage et traçage du Québec pour le marquage de la chaussée au coût de 9 526.10\$ plus taxes.

- Attribution du contrat à Excavations Jovanex pour le nettoyage des rues au coût de 130.00\$/heure.
- Attribution du contrat à Entreprises Rivard & Frères pour le nivelage saisonnier de nos chemins en gravier au coût de 125.00\$/heure.
- Autoriser le directeur général à faire des démarches professionnelles dans le cadre des projets AGORA ET PATINOIRE.
- Autoriser la coordonnatrice des Loisirs à soumettre une demande d'aide financière à la Société St-Jean-Baptiste (SSJB).
- Autoriser Sylvie Baril à faire l'acquisition d'arbres auprès de l'association forestière de la Vallée du St-Maurice.
- Autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente de partage d'une ressource en comptabilité avec la municipalité de St-Maurice.
- Adoption d'une politique d'accueil des nouveau-nés.
- Avis de motion est donné pour l'adoption prochaine d'un règlement sur la modification des numéros civiques.

PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi le 3 mai à 20 h 00
HUIS CLOS

JOUR FÉRIÉ
FERMETURE

**DU BUREAU ET GARAGE MUNICIPAL
LUNDI LE 24 MAI**

Fête des Patriotes



Léanne Bellemare	819-690-6293
Lou Berthiaume	819-690-6293
Gabryel Bertrand	819-269-2912
Maïka Dubois	819-979-4633
Mathyce Gauthier	418-362-2687
Nathanaël Le Marois	418-362-3259
Charlotte Villemure	819-378-8843



Le Parc de la Rivière Batiscan EMBAUCHE !

Types d'emplois disponibles

- Manœuvre (terrain)
- Préposé(e) Service campeur
- Préposé(e) Accueil des visiteurs
- Guide Via ferrata et plein-air
- Chef d'équipe Via Ferrata et plein-air
- Préposé(e) entretien ménager
- Agent(e) Vente et Service à la clientèle
- Responsable Accueil, Vente et Service à la clientèle

Différents types de postes offerts

- Saisonnier, régulier
- Temps plein ou temps partiel
- Étudiant
- Avec subvention Emploi-Québec

Critères généraux

- Aimer travailler avec le public
- Être disponible la semaine et la fin de semaine
- Maîtriser le travail avec ordinateur
- Bonne condition physique

Début

Avril, Mai et Juin 2021 (dates variant selon les postes)

Bienvenue à tous ! (Retraités, étudiants, etc.)

Nous vous invitons à consulter le site web du parc de la Rivière Batiscan au www.parcbatiscan.ca, sous la rubrique contact (emploi et stage).
Le parc est situé à 30 minutes de Trois-Rivières.

Collecte de déchets domestiques



À compter du **18 mai**, la cueillette des ordures ménagères se fera à toutes les semaines jusqu'à la fin du mois de septembre.

À NOTER

La collecte des gros rebuts se fera en début de juillet et début octobre.



TAXES MUNICIPALES

2^e versement

le 12 mai



DISTRIBUTION DES ARBRES

La municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan vous offre l'occasion de venir chercher des plants gratuitement



Samedi le 15 mai

De 9 h 00 à 12 h 00

Au garage municipal
33, rue St-Charles

Les plants sont fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs





NOUVEAUTÉS

La pierre du remords/Arnaldur Indridason

Rien de t'efface/Michel Bussi

Les collines de Belle-Chasse t.1 Eva/Marthe Laverdière
t.2 Hormidas

Incendie nocturne/Michale Connelly

Le printemps le plus long/Alex Castonguay

Père et fils/Danielle Steel

Bonne nuit mon ange/Aimée Molley

À la folie pas du tout/M.J. Arlidge

Votre équipe Biblio...

Concours coup de cœur...les gagnants

Le tirage a eu lieu le 31 mars à 19 h 00. Pour ce faire nous avons l'honneur de la visite de notre mairesse suppléante Mme Annie Van Den Broek qui a procédé au tirage de nos 3 jeux « À l'affût »

Les gagnantes sont :

Elodie Desmarais
Michelle Thifault
Lina Lafontaine



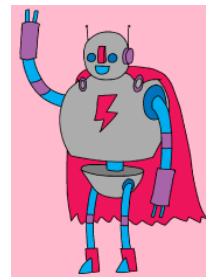
Félicitations à toutes, nous vous souhaitons plusieurs heures d'amusement. Bravo!

Merci à tous pour votre participation.



Nous vous invitons à venir acheter des livres usagés au coût de \$1 et \$2 qui seront mis en vente dès le 21 avril 2021. Vous pourrez leur redonner une seconde chance.

Présentement nous sommes à la recherche de jeunes âgés entre 8 et 12 ans, car nous désirons implanter un club de codage en partenariat avec Code Club Canada afin d'organiser des activités d'initiation à la robotique. Si tu es intéressé appelle au 418-362-2397 ou 819-840-0476, nous serons heureuses de t'avoir dans notre équipe. Apprendre à coder c'est s'outiller pour faire face à l'avenir et à un marché de travail où le numérique prend une place sans cesse grandissante.



Nous travaillons fort à rendre votre bibliothèque toujours plus dynamique et accueillante pour vous. Venez la visiter, donnez-nous vos commentaires et suggestions et nous serons heureux de les étudier pour vous donner entière satisfaction. De nombreux livres, romans, documentaires, DVD, enregistrements sonores, jeux plateformes numériques sont à votre disposition. On vous attend!

N'OUBLIEZ PAS, si le couvre-feu revient à 20 h 00, alors nos heures d'ouverture seront de 18 h 00 à 19 h 30.

Pour terminer nous désirons souhaiter **BONNE FÊTE** à Mme Diane Lizé et M. Jérémy Desmarais qui font partie de nos précieux bénévoles et qui ont ou auront leur anniversaire ce mois-ci.

Nous vous remercions pour votre encouragement à notre égard.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NO 443-06-04-21 MODIFIANT LES NUMÉROS CIVIQUES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil par téléconférence tenue le six avril deux mil vingt et un, le projet de règlement no 443-06-04-21 a été présenté.

Que le projet de règlement a pour objet de modifier les numéros civiques du 101 rue de l'Église.

Que l'adoption du règlement modifiant les numéros civiques aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le **lundi le trois mai deux vingt et un** à la salle du Conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Le projet de règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 13 avril 2021.

François Hénault, directeur général

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement #442-02-03-21 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Objet du projet et demandes de participation à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 1^{er} avril 2021, le conseil de la municipalité a adopté, le 6 avril 2021, le second projet de règlement #442-02-03-21 règlement de zonage de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet de renommer la zone 234-R pour la zone 127-R.

d'annexer les lots 6 395 774, 6 395 775 et 6 395 758 à la zone nouvellement nommée 127-R et de réduire la zone 110-R en conséquence d'autoriser les habitations unifamiliales et bifamiliales dans la zone 127-R

Description des zones

Les zones visées par ce projet de règlement sont localisées :

- Les cinq lots suivants 6 395 774, 6 395 775, 6 395 758, 6 395 776 et 6 395 777 se retrouvant sur la rue du ruisseau constituent la zone 234-R
- Une partie des terrains de la rue du Ruisseau, de la rue Jean Germain et de la rue Renaud constituent la zone 110-R

Pour être valide, une demande doit :

indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication de l'avis, soit le 28 avril 2021.

être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21

5. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité.

6. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 19 avril 2021.

François Hénault, directeur général





AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 440-01-03-21 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 4 700 278.00\$ \$ POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITE D'EAU POTABLE SUR UNE PARTIE DES RANGS NORD, SUD, RIVIÈRE-À-VEILLET, DES FORGES, DES RUES DU BOCAGE, RENAUD, TRUDEL ET LA CONDUITE D'AMENÉE SITUÉE ENTRE LE RANG DES FORGES ET LE SITE DE L'USINE DE FILTRATION AINSI QUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU RANG NORD ET DES RUES DU BOCAGE, RENAUD, TRUDEL, JEAN-GERMAIN DE MÊME QU'ENTRE LE RANG DES FORGES ET LE SITE DE L'USINE DE FILTRATION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire par voie de téléconférence du Conseil tenue le six avril 2021, un règlement «décrétant un emprunt pour des travaux de remplacement de conduites d'eau potable sur les rangs Nord (partie), Sud (partie), Rivière-à-Veillet (partie), des Forges (partie), sur les rues du Bocage, Renaud et Trudel ainsi que pour la conduite d'amenée situé entre le rang des Forges et le site de l'usine de filtration, ainsi que des travaux de réfection de chaussée sur le rang Nord (partie), rues du Bocage, Renaud, Trudel et Jean-Germain de même que sur le chemin d'accès situé entre le rang des Forges et le site de l'usine de filtration» a été adopté.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal, soit au 30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 07 avril 2021

François Hénault, directeur général



DES CHENAUx Récolte

**PARTAGEZ VOS SURPLUS DU JARDIN
(POTAGER OU ARBRES FRUITIERS)
AVEC DES CHENAUx RÉCOLTE**

Inscrivez-vous comme donateur privé
<https://deschenauxrecolte.com/inscription/>

Inscrivez
votre enfant
dès maintenant
pour 2021-2022!

nouvelles maternelles 4 ans



Secteur des Chenaux

- École des Champs-et-Marées
- École du Versant-de-la-Batiscan
- École Madeleine-de-Verchères

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy
Québec



ÉCONOMISEZ
l'eau

GAGNEZ
à tous les
COÛTS!

Prendre votre douche
le temps d'une chanson
peut vous permettre
d'économiser jusqu'à

200

litres d'eau
par semaine.

Faites le test!

Votre gouvernement

Québec

Si tous les Québécois
utilisaient une toilette à
faible débit, on économiserait
l'équivalent de

50 000

piscines olympiques
par année.

Faites le test!

Votre gouvernement

Québec

BACS ROULANTS OBLIGATOIRES pour la collecte des matières recyclables (bacs bleus)

AVIS IMPORTANT

Important

Saint-Étienne-des-Grès - La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) rappelle aux citoyens que l'utilisation des bacs roulants conformes est obligatoire. **À partir du 19 avril 2021**, les matières recyclables qui seront déposées à côté des bacs ne seront pas ramassées.

Ces mesures visent à :

- préserver la qualité des matières recyclables en les protégeant des intempéries ;
- faciliter les opérations de collecte ;
- éviter l'éparpillement des matières.

1 Aucune matière à côté du bac

2 Dégagement des bacs :

laisser un espace d'au moins 2 pieds
(largeur d'un bac) autour

3 Orientation du bac :

roues et poignées vers la résidence

4 Les couvercles doivent être fermés et dégagés

(rien sur les couvercles)

5 Bacs alignés en bordure de rue

la veille ou avant 6 h le matin de la collecte

L'entreprise de collecte qui fournit le service de collecte résidentielle peut utiliser des camions munis d'un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. C'est pourquoi il est demandé de placer vos bacs de manière à ce que les roues et les poignées soient orientées vers la résidence, ceci afin d'éviter des bris et de faciliter le travail mécanique du camion de collecte.



Surplus de matières !

Vous pouvez répartir le contenu sur plusieurs semaines, vous procurer un bac supplémentaire (maximum : 2 bacs par résidence, 6 bacs par commerce) ou utiliser les services des écocentres.



1723

Grandes dates de notre histoire

pour les vieilles souches comme pour les jeunes pousses

Faire raconter un village • Faire danser un village • Faire rêver un village
par René Beaudoin, historien, Société historique de Sainte-Geneviève

Le premier service de proximité

« Nous ordonnons à tous les habitants de la dite Rivière de Batiscan de travailler à construire la dite église, à l'effet de quoi chacun d'eux sera tenu de transporter incessamment les matériaux nécessaires pour la dite construction, sur l'habitation du dit Veillet, père, suivant la répartition qui sera faite par Alexis Marchand, capitaine de milice de la dite côte, de ce que chacun des dits habitants devra fournir au prorata de ce qu'il possède de terre, et ce, à peine de dix livres d'amende contre chacun des refusants. »

C'est ce que l'intendant Michel Bégon ordonnera le 15 mars 1723.

L'intendant était le second personnage en importance après le gouverneur général. Sainte-Geneviève avait obtenu son autonomie en 1721, confirmée par le roi en 1722, incluant l'autorisation de se construire une église. C'est le premier service de proximité sur notre territoire. Ce sont les habitants qui ont choisi l'emplacement sur la terre de Jean Veillet (1664-1741) et de Catherine Lariou (1683-1756), à proximité de la rivière à Veillet, sans doute parce qu'elle constituait un endroit facile d'accès. C'est à proximité de l'actuel bureau de poste. On ne sait pas grand-chose de cette église de 1723 sinon qu'elle est en bois. Peut-être mesurait-elle 25 x 50 pieds, comme ce fut le cas de plusieurs églises de cette époque. Il devait y avoir les fonts baptismaux en entrant, un confessionnal au lieu le plus en vue, ainsi que la Sainte Table où s'agenouillent les fidèles pour recevoir la communion. Un petit tabernacle est posé sur le grand autel, avec deux gradins, deux chandeliers et une croix. Et lorsque les ressources le permettent, les églises sont décorées par des artistes qui produisent les peintures et sculptures.



Oyez, oyez, bonnes gens

La porte de l'église est le lieu où sont rendus publiques les nouvelles, les ordonnances, les ventes, etc. À titre d'exemple, c'est à la porte de l'église que fut lu en août 1824 l'avertissement aux censitaires de Sainte-Geneviève que c'est le temps de faire les demandes pour les terres non concédées qui sont situées à Saint-Stanislas.

Les recherches sont à faire pour connaître les noms des crieurs publics à Sainte-Geneviève. Le crieur est la personne chargée d'annoncer au public de l'information. C'est là aussi que l'on annonçait qu'il était temps de payer ses rentes seigneuriales (ce sont les taxes municipales de l'époque). Chose certaine, c'est quelqu'un qui sait lire et qui a une voix forte. « Le secret d'un bon crieur, c'est le poumon », comme le confessait un vieux crieur français. Avaient-ils tous un tambour ou une cloche pour attirer l'attention, comme on le voit aujourd'hui? On ne le sait pas.

Indulgence plénière

Le 22 mars 1723, le pape Innocent XIII envoie sa bénédiction apostolique aux habitants de la nouvelle paroisse de Sainte-Geneviève et il leur accorde une indulgence plénière s'ils visitent leur nouvelle église paroissiale. À cette époque, pour toutes fautes, il fallait des actes de réparation. Ce que le pape offrait aux Geneviévois, c'était de les remplacer par la fréquentation de leur nouvelle église. Alors que le roi, par son intendant, en imposait la construction, le pape, de son côté, en garantissait toutes les douceurs du Ciel. On peut alors imaginer que l'année précédente, c'est l'évêque qui a écrit au pape pour obtenir cette faveur spéciale pour les habitants de Sainte-Geneviève.



Pape Innocent XIII

Le mois prochain : L'année 1727



LES VISAGES de la Vallée

Votre accès aux savoir-faire
de la Vallée de la Batiscan!

Lancement du site web visagesdelavallee.com

Faire rayonner la valeur unique des visages de la Vallée-de-la-Batiscan

Saint-Stanislas-de-Champlain, le 16 avril 2021 – Alors que l'achat local est plus tendance que jamais, le regroupement citoyen Solution Locale Vallée de la Batiscan, en collaboration avec la SADC de la Vallée de la Batiscan, est heureux d'annoncer la mise en ligne du site web « Les Visages de la Vallée » qui permet d'identifier facilement les entreprises et organismes locaux, et pour certains, leurs points de vente près de chez soi.

En plus d'un blogue mettant en lumière le caractère unique des gens derrière l'entreprise par de multiples articles et vidéos, cette plateforme compte aujourd'hui un répertoire contenant plus de 70 fiches répertoriées par catégorie, par municipalité ou par type d'entreprise. Un moteur de recherche est également accessible pour cibler les produits et les commerces participants par mots-clés.

Dans l'adversité, le milieu se mobilise pour promouvoir la valeur de l'achat local, avec une initiative concrète de sensibilisation des citoyens comme des entreprises à l'importance de soutenir les talents d'ici :

« La crise actuelle nous fait réfléchir à l'importance de consommer localement, de choisir les marchands, les entreprises de proximité, d'économie sociale et les organismes à but non lucratif qui sont à notre service et permettent à des hommes et des femmes de vivre de leur travail » affirme Sylvain Lemire, agent de développement à la SADC Vallée de la Batiscan.

Dès maintenant, les consommateurs peuvent se rendre au www.visagesdelavallee.com pour y découvrir les Visages qui font la fierté du territoire! L'invitation est également lancée aux entreprises de la Vallée-de-la-Batiscan qui désirent y figurer. L'inscription est gratuite et une visibilité supplémentaire est offerte via la page Facebook [Les Visages de la Vallée](https://www.facebook.com/LesVisagesdeLaVallée).



CAMPANIPOL

JARDINS BIO ~ FERMISERS de FAMILLE

Tu as entre 13 et 17 ans et tu cherches un emploi étudiant qui t'occupera de juin à août cet été?

La gang des Jardins Bio Campanipol t'attend!

Plusieurs postes à pourvoir pour les cueillettes et un poste ouvert pour la vente en boutique.

Prêt(e) à relever le défi?

Envoie-moi un courriel au florence@campanipol.com en me mentionnant ton nom, ton âge, ton numéro de téléphone et l'emploi qui t'intéresse et tu pourrais avoir la chance de rejoindre notre belle équipe cet été!





ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE!**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répît à domicile

PROGRAMMATION DE MAI 2021**Aider sans s'épuiser : Le choix**

Cet atelier d'information et d'échange permettra aux proches aidants de constater que ce n'est pas toujours un choix de devenir aidant, mais que l'on peut faire des choix sur l'aide que l'on apporte.

Jeudi le 13 mai de 13 h 15 à 15 h 00

inscriptionsaidants@hotmail.com

pour avoir le lien

**Café-jeux**

Dans le confort de votre foyer, venez échanger avec d'autres proches aidants et faire des jeux avec notre intervenante. On vous attend !

Mardi le 25 mai de 13 h 15 à 15 h

inscriptionsaidants@hotmail.com

pour avoir le lien

**LOIN DES YEUX PRÈS DU CŒUR**

Groupe de soutien et d'échange pour les proches de personnes hébergées

7 thèmes seront abordés :

1. Mon histoire
2. Mon proche et moi
3. Ma relation avec le personnel
4. Lorsque les émotions s'en mêlent...
5. La grande réorganisation
6. Les deuils et moi
7. Mon réseau de soutien

Les rencontres ont lieu :

**3-10-17-24-31 mai et le 7-14 juin
2021 à 13h15**

À St-Luc-de-Vincennes

Places limitées, masques obligatoires

*** Ce groupe sera offert à Sainte-Thècle à l'automne également.**

L'APPU POUR LES
PROCHES AIDANTS
MAURICIE

**Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.**

Il est OBLIGATOIRE de s'inscrire !

Au plaisir de vous y voir! # 819 840-0457 (St-Luc) ou 418 289-1390 (Ste-Thècle)



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 En 1877, ébouli à la Rivière-à-Veillet causant la mort de cinq personnes.
2 	3  Huis clos	4 	5 En 1856, adoption du premier rôle d'évaluation municipale. 	6 En 1805, mariage à Ste-Geneviève de Louis Cosset et Brigitte Thiffault, fondateurs de Saint-Narvisse.	7	8
9  En 1854, abolition du régime seigneurial qui met fin à la seigneurie de Batiscan. <i>Fête des mères</i>	10	11 En 1841, érection civile de la paroisse de Ste-Geneviève-de-Batiscan.	12  	13  	14	15
16 	17	18 	19  	20 	21	22 En 1945, une tornade balaie la région. Entre autres, elle emporte le toit de la maison de mon grand-père dans le rang du Village-Champlain.
23 	24  Journée des patriotes 	25 	26   	27  	28	29
30 	31	Saviez-vous que... En 1730, il existe déjà un pont sur la rivière à Veillet. Mais pour traverser la rivière Batiscan, il faudra attendre à 1870. Avant cela, il fallait prendre un bateau passeur. Le premier pont sera construit en 1870. C'était un pont privé. Il fallait payer pour le traverser. Reconstitué en 1896, il a été acquis par la Municipalité en 1917. Le péage a été aboli à cette époque. Le pont actuel date de 1968.				



Tout le territoire sauf :

Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement

Séance du conseil

Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement

Récupération



Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 30)

Dimanche 10 h 45
à l'église

Pleine Lune